



PO et PT attention ! Regroupement = Mutualisation >> Disparition En vue

Le devenir du personnel ouvrier de l'AP- HP se détériore, la Direction générale organise en catimini l'éclatement des services techniques et logistiques.

Trop c'est trop pour le personnel ouvrier:

- Les rapports LEPERE et de la JONCHERE ont défini les rôles et missions des personnels ouvriers avec la disparition de tout un pan de la maintenance technique par l'instauration de la polyvalence avec la mise en place de la filière tout corps d'état (maçons, peintres, menuisiers, serruriers, etc.....)
- La Direction Générale va profiter du projet de loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » pour restructurer à sa guise en *MUTUALISANT* et en *REGROUPANT* les services techniques et logistiques alors que cette loi adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale va être débattue à partir du 12 mai au Sénat avant son adoption définitive.
- La mise en place du protocole national a dynamité le déroulement de carrière du PO/PT en acceptant le recrutement sans qualifications dans la filière technique.
- Certaines missions de la filière ouvrière (cuisines, maintenances, logistiques) seront confiées au secteur privé. Que deviendrait la pharmacie centrale, les blanchisseries, le SMS, la sécurité incendie, le biomédical, l'informatique, l'imprimerie et bien d'autres sans personnels qualifiés et formés à la culture hospitalière?

En clair, est-ce la disparition programmée du PO/PT à l'AP- HP?

L'intersyndicale dit *NON* : il ne peut y avoir d'avenir pour l'hôpital sans PO/PT.

La « modernisation » des établissements publics ne doit pas se transformer en "*HOPITAL ENTREPRISE*".

Le personnel ouvrier et technique de l'AP HP est indispensable au fonctionnement des établissements.

Pour ces raisons l'intersyndicale exige:

- ❖ L'arrêt des mutualisations et regroupements de structures
- ❖ L'arrêt des suppressions d'emplois
- ❖ L'ouverture des concours dans toute la filière ouvrière
- ❖ La titularisation des agents sur liste complémentaire (ATC ; OPQ, AEQ, OP, BOE, etc.)
- ❖ La mise en place de formations qualifiantes pour les AEQ (CFTO, VAE)
- ❖ L'association des personnels aux évolutions de leurs métiers et de l'organisation du travail, des dispositifs de formation ;
- ❖ Le respect des qualifications et des grades
- ❖ La reprise du tableau d'avancement des MO pour MOP (aucunes nominations en 2007 et 2008)
- ❖ Résultats de l'enquête concernant les agents de maîtrise en agents chefs (mesure spécifique AP-HP : reclassement en agent chef de 2^{ème} classe).

Le personnel ouvrier doit réagir pour ne pas laisser la Direction Générale décider de l'avenir du personnel ouvrier.

Rassemblement du PO/PT

Lundi 6 avril 2009 devant l'avenue Victoria Jour du CTCE où sera discuté l'avenir des personnels ouvriers et techniques

**AG mercredi 1 avril 2009 à 14h00
Amphi Luton faculté médecine Cochin**